



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'HIVER 2020

Lausanne lance sa candidature

Lausanne présente sa candidature pour organiser en hiver 2020 les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ2020). La Capitale Olympique a trois atouts majeurs à faire valoir : un réseau de liens anciens et étroits avec le sport international, l'expérience des grandes manifestations sportives, ainsi que la présence de nombreux centres de formation et écoles réputés, garanties de synergies pour répondre pleinement à la dimension éducative des Jeux de la jeunesse (JOJ). Pour pouvoir être officiellement présentée au Comité international Olympique (CIO), celle-ci devra d'abord être retenue par Swiss Olympic, le comité olympique suisse, qui communiquera sa décision le 22 août.

A l'issue d'une étude de faisabilité lancée en 2010, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud présentent officiellement à Swiss Olympic la candidature de Lausanne aux JOJ2020. Promoteurs de cette candidature, ils sont persuadés que la ville a les atouts à même de convaincre le CIO.

La Capitale Olympique entretient des liens anciens avec le monde sportif international. Elle héberge le siège du CIO depuis 1915, d'autres instances internationales comme le Tribunal arbitral du sport et de nombreuses fédérations sportives internationales. Aujourd'hui, plus de 50 organisations du sport international sont présentes sur le territoire vaudois.

Lausanne peut s'appuyer sur un savoir faire en matière d'organisation de manifestations sportives de niveau international : championnats du monde de patinage artistique, de triathlon, de gymnastique, de curling, notamment. En 2011, Gymnastrada a réuni 20'000 athlètes du monde entier. Par ailleurs, les disciplines de sports d'hiver bénéficient à l'évidence d'une longue tradition dans le canton.

La présence à Lausanne et dans le canton de nombreux centres de formation et de recherches, de hautes écoles et d'instituts à la réputation internationale répond à l'exigence pour les JOJ d'organiser un programme lié à l'éducation. Nombre de ces institutions entretiennent déjà des liens avec le sport et le monde olympique.

Créés en 2010 par le CIO, les JOJ, sont destinés aux sportifs de 14 à 18 ans. Ils ont lieu tous les quatre ans, avec une édition d'hiver et une d'été. La première édition des JOJ d'hiver s'est tenue à Innsbruck (Autriche) en 2012, la deuxième aura lieu en 2016 à Lillehammer (Norvège). D'ampleur beaucoup plus modeste que les Jeux olympiques (1500 athlètes et entraîneurs, quelques dizaines de millions de francs de budget), ils se partagent entre compétitions et éducation autour des valeurs de l'olympisme (respect, amitié, excellence) et des questions sur le mode de vie, l'environnement, la révolution des médias et la nutrition. Cette manifestation répond ainsi parfaitement aux valeurs et aux aspirations du canton et de sa capitale. Swiss Olympic se prononcera sur son choix entre les villes candidates suisses, Lausanne ou Lucerne, le 22 août 2013. Le CIO désignera la ville lauréate en 2015 à Lausanne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 juin 2013

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 ; DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01 ; Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne, 021 315 22 00 ; Marc Vuilleumier, Conseiller municipal en charge du sport, 021 315 32 00